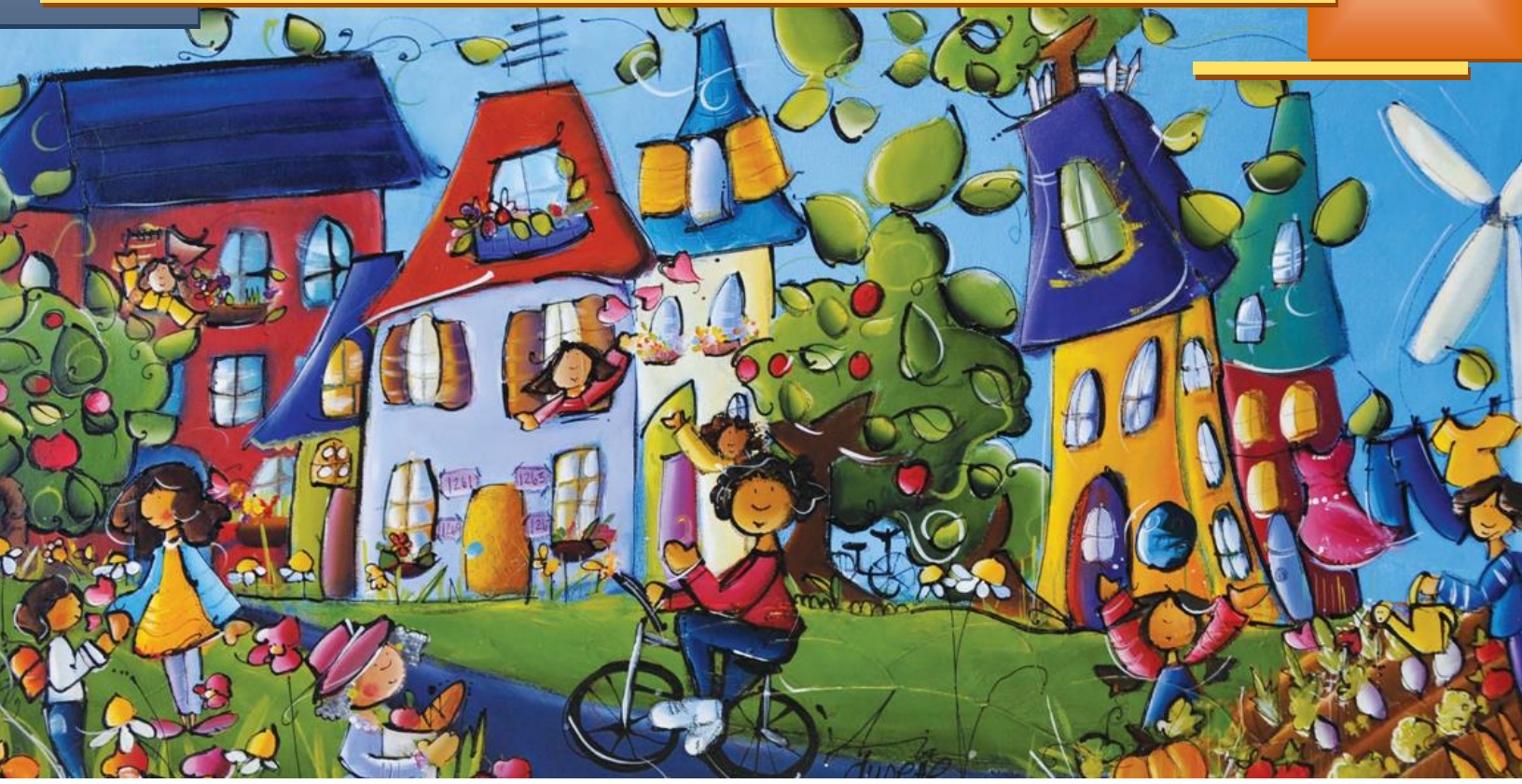
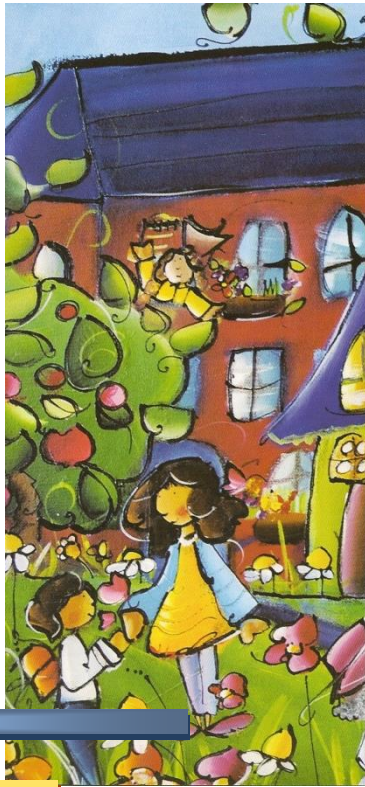


RÉPERTOIRE DES RESSOURCES EN HABITATION COMMUNAUTAIRE

LANAUDIÈRE

2018





Ce document est inspiré et issu d'un document original intitulé *Guide des ressources régionales en habitation pour personnes handicapées*, réalisé le 2 novembre 2010 par Yves Côté de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL), Sylvain Manseau de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), Denise Robitaille du Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP) et Michel Savignac de la Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL).

La TPDSL a effectué la réorganisation du document en 2012, avec la permission des organismes auteurs, dans le but de le rendre disponible à toutes les organisations qui sont appelées à répondre à des demandes d'information concernant l'habitation. La TPDSL remercie chaleureusement ces collaborateurs qui ont permis la création de cet outil précieux pour la région et de cette mise à jour réalisée en février 2018.

On peut se procurer le document à l'adresse www.tpdsl.org

Note : L'illustration sur la page couverture est une œuvre réalisée par Annie Durette, commandée par la Table des partenaires, qui voulait démontrer que l'habitation permet aux personnes de construire leur milieu de vie.



TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LANAUDIÈRE

200, rue De Salaberry, Joliette (Québec) J6E 4G1
Téléphone : 450 759-9944 Télécopie : 450 759-8889 www.tpdsl.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
TABLEAU 1 - LISTE DES ORGANISMES EN HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE	7
TABLEAU 2 - LISTE DES ORGANISATIONS ET PROGRAMMES EN LIEN AVEC L'HABITATION	9
ORGANISMES D'HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE	10
MRC JOLIETTE	10
MRC D'AUTRAY	14
MRC DES MOULINS	16
MRC DE MONTCALM	18
MRC DE L'ASSOMPTION	21
MRC DE MATAWINIE	24
ORGANISATIONS OU SERVICES RÉGIONAUX	26
PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	29
ORGANISATIONS NATIONALES	30
LEXIQUE	33

INTRODUCTION

Le contenu de cet ouvrage est tiré d'un outil réalisé dans le cadre de l'étude qui a porté sur l'identification des principaux besoins des Lanaudois vivant avec un handicap, et ce, en matière d'habitation. Cette étude a révélé que les intervenants connaissaient peu les programmes, services et ressources en habitation. Ce guide vise donc à outiller les intervenants des secteurs communautaire, municipal et de développement, dans le soutien qu'ils apportent à leur clientèle à la recherche d'un logement.

Posséder un domicile répondant à ses besoins est reconnu comme étant un élément essentiel à la participation sociale des personnes et contribue à leur santé. Le domicile est un point d'ancrage qui permet de développer son réseau social et de s'intégrer par différentes sphères telles que l'éducation, le travail, les loisirs, etc. Or, faut-il encore que ce domicile corresponde réellement aux besoins des personnes. D'autre part, on constate que le développement social, en habitation, n'a pas suivi le développement immobilier et la création de richesse qui s'y attache : 16,7 logements sociaux par 1 000 ménages en moyenne dans la région par rapport à 39,8 pour 1 000 pour le Québec.¹

La région de Lanaudière comptait, au 1^{er} juillet 2016, 502 200 personnes², réparties sur six territoires de MRC. La région a connu, depuis 2001, une hausse marquée (près de 19 %) de sa démographie, avec un ralentissement de la hausse (10,3 %) depuis 2011. Les municipalités de St-Lin-Laurentides, L'Assomption et Sainte-Sophie ont connu une croissance de la population de plus de 10 % de 2011 à 2016, tandis que la municipalité de L'Épiphanie connaissait une baisse de population entre -10 % à 0 %. Celle-ci joue un rôle important sur la difficulté à se trouver un logement accessible, abordable, salubre et adapté pour les locataires lanaudois.

Accessible

Le taux d'inoccupation pour tous les types de logements dans la région est variable selon les régions et n'a pas connu de variation significative depuis 2011³. En 2017, pour l'arrondissement de Joliette, il se situait à 4,1 %. En 2016, il se situait à 3,3 % pour le territoire de Saint-Lin-Laurentides et à 1,9 % pour les territoires de Lachenaie, La Plaine, Mascouche et Terrebonne⁴. Des taux bas entraînent une pénurie de logements et provoquent une hausse des coûts de logement. Cependant, les taux d'inoccupation régionaux devraient augmenter légèrement de façon générale au Québec d'ici 2019⁵.

En 2017, en ce qui a trait au logement social et communautaire, la région compte 1 832 unités d'habitations à loyer modique (HLM)⁶. Selon des chiffres de 2014⁷, on retrouve 3 179 unités d'habitation communautaire, dont 1 724 logements administrés par les offices municipaux d'habitation (OMH), 1 108 logements sous l'égide des OSBL d'habitation et 347 logements dans les coopératives d'habitation. 1 027 unités (32 %) sont accessibles.

¹ Table des partenaires du développement social de Lanaudière (2014). **Portrait de l'habitation dans Lanaudière**, Allan Gaudreault, Joliette.

² Institut de la Statistique du Québec (2017). **Le bilan démographique du Québec**. Édition 2017, [En ligne], Québec, L'Institut, 176 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2017.pdf].

³ Société canadienne d'hypothèque et de logement. (2016 et 2017) **Rapport sur le marché locatif – Faits saillants, Québec**.

⁴ Société canadienne d'hypothèque et de logement. (2017) **Réalités du marché de l'habitation. Montréal et ses banlieues environnantes**. [En ligne], Québec, 50 pages. [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20170309-v2_SCHL_presentationRealites_gLapointe.pdf].

⁵ Société d'habitation du Québec. (2017) **Perspectives du marché de l'habitation. Région du Québec**. [En ligne], Québec, [https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64661/64661_2017_B02.pdf?fr=1517431470213].

⁶ Société d'habitation du Québec, **L'Habitation en bref 2017**.

⁷ TCRAPHL (2015) **Portrait de l'hébergement pour les personnes de 18 à 65 ans vivant avec une déficience physique. Lanaudière 2014**. Manon Arcand, Joliette.

L'aide à l'accès à l'habitation ne répond pas suffisamment aux besoins : 701 ménages demeurent en attente d'aide (HLM ou PSL) en 2017⁸. De plus, le parc de logements sociaux vieillit et demeure difficilement adaptable pour les personnes ayant des besoins particuliers en habitation.

Abordable

La région montre aussi de grandes disparités économiques puisque les quatre MRC du Nord regroupent une plus grande concentration de ménages à faible revenu que les MRC L'Assomption et des Moulins. Selon une norme gouvernementale, un ménage éprouve des difficultés s'il consacre plus de 30 % de ses revenus au loyer ; en 2011, 16 970 des 45 930 ménages locataires de la région de Lanaudière, soit 36,9 %, consacraient plus de 30 % de leurs revenus pour se loger ; à « compter de 60 ans, la proportion de ménages [locataires] à haut taux d'effort grimpe à 37 % et atteint 56 % à 75 ans ». ⁹ De plus, 16,8 % des locataires utilisaient 50 % et plus de leurs revenus en frais de logement : les MRC de Joliette (16 %), L'Assomption (18,4 %) et Montcalm (22,2 %) sont les MRC les plus affectées.

Salubre

Selon la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière, l'état du logement peut avoir une influence déterminante sur la santé physique et mentale ainsi que sur le bien-être de la population. On évalue que 10 040 logements de la région, soit 5,3 % des 190 370 logements occupés, nécessitaient des réparations majeures en 2011 ; ils étaient concentrés plus particulièrement dans les MRC de L'Assomption, Matawinie et les Moulins.¹⁰ Ces réparations concernent les travaux requis sur une plomberie ou une installation électrique défectueuse, les réparations à la charpente des murs, les planchers ou les plafonds. Ce sont les logements des ménages à faible revenu, des familles monoparentales et des personnes seules qui nécessitent le plus souvent ce genre de réparations.

Dans un sondage réalisé auprès de 58 municipalités de son territoire, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière constatait en 2014 que, depuis 2005, 53 % de tous les appels de citoyens ou de groupes de citoyens avaient comme principale raison la qualité de l'air intérieur, l'insalubrité ou les moisissures. Les ménages propriétaires de Lanaudière estimaient que 5,4 % des logements qu'ils habitaient avaient besoin de réparations majeures tandis que cette proportion était de 5,0 % chez les ménages locataires.

Adapté

Les personnes handicapées sont plus susceptibles de résider dans un domicile qui ne répond pas à leurs besoins : « Même si plus de 12 700 Lanaudois et Lanaudoises de 15 à 65 ans vivaient avec une incapacité physique modérée ou grave sur le territoire lanaudois en 2009, il n'existe en 2014 que moins d'une trentaine de logements sociaux accessibles ». ¹⁰ En région rurale, c'est-à-dire dans les MRC de Matawinie et de Montcalm particulièrement, les logements adaptés sont quasi inexistantes. Dans les MRC de L'Assomption et Les Moulins, les logements adaptés, lorsqu'on en trouve, sont très onéreux. Une étude de la TCRAPHL¹¹ montre que, sur 3 179 logements sociaux et communautaires lanaudois, seuls 217 (7 %) sont considérés adaptables et 173 (5 %) sont partiellement ou totalement adaptés.

Les programmes destinés à l'habitation pour les personnes à faible revenu comprennent une aide à la personne sous forme de programme de soutien au loyer (PSL) et d'allocation de logement (AL). Les gouvernements du Québec et du Canada, par l'entremise de la SHQ (Société d'habitation du Québec) et de la SCHL (Société

⁸ Société d'habitation du Québec, **L'Habitation en bref 2017**.

⁹ Statistique Canada, **Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011**, compilation spéciale préparée pour la SHQ (CO-1450) tableau 3, calcul de la SHQ.

¹⁰ Table de concertation régionale des associations des personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL) (2 février 2015). **Communiqué de presse**, Manon Arcand.

¹¹ Table de concertation régionale des associations des personnes handicapées de Lanaudière (2015) **Portrait de l'hébergement pour les personnes de 18 à 65 ans vivant avec une déficience physique. Lanaudière 2014**. Manon Arcand, Joliette.

canadienne d'hypothèques et de logement), financent le programme AccèsLogis qui favorise la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à faible et modeste revenu. Ils offrent aussi des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat, notamment avec les programmes RénoVillage et PRU (programme de réparations d'urgence). Le programme d'adaptation de domicile (PAD) vise de son côté à adapter le logement occupé par une personne handicapée. Trio-Logis, un nouveau service régional mis sur pied en 2016¹², permet à des personnes ayant un handicap physique moyen à élevé de rester dans un logement adapté en bénéficiant d'une subvention en plus des programmes de supplément au loyer (PSL) et d'adaptation de domicile (PAD) ainsi que des services à domicile (SAD) fournis par les CLSC : il se veut une intégration efficace des services offerts par les divers paliers gouvernementaux.

¹² Service offert par l'organisme Les Maisons d'à Côté.

TABLEAU 1
LISTE DES ORGANISMES EN HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

ORGANISMES D'HÉBERGEMENT PAR MRC	CLIENTÈLES								Page
	Familles	Femmes : violence	Jeunes	Aînés	Personnes handicapées	Santé mentale	Sans-abri	Autres (personnes seules, couples)	
MRC JOLIETTE									10
Auberge Accueil jeunesse Lanaudière			x				x		10
Coopérative d'habitation Arc-en-ciel	x				x				10
Coopérative d'habitation La Cathédrale de Lanaudière	x				x			x	10
Coopérative d'habitation la Maison de Corfou	x								11
Coopérative d'habitation Les Logements Idaines	x							x	11
Coopérative d'habitation Voyer	x							x	11
Logements d'Amélie (Les)	x			x	x			x	11
Maison d'accueil La Traverse		x							11
Maison des fonctionnaires provinciaux à la retraite				x					12
Maison d'hébergement Roland-Gauvreau			x				x		12
Maison L'Intersection						x			12
Maisons d'à côté (Les)					x			x	12
Manoir du Bois Crabtree				x					12
Office municipal d'habitation – OMH	x			x					13
Résidence D'Ailleboust Ste-Mélanie				x					13
Résidence des Prairies				x					13
Résidence Délia-Tétreault				x					14
MRC D'AUTRAY									14
Coopérative d'habitation Bellevue	x								14
Coopérative d'habitation Le Voisinage	x							x	14
Coopérative d'habitation Sylvestre et Ferland	x								14
Maison coopérative de Lavaltrie (La)				x					14
Office municipal d'habitation – OMH	x			x					15
Résidences communautaires Sacré-Cœur (Les)				x	x				15
MRC DES MOULINS									15
Amandiers (Les)					x			x	15
Centre le Diapason			x				x		16
Coopérative d'habitation des Moulins	x								16
Coopérative d'habitation St-Louis-de-France	x								16
Habitat jeunesse de Mascouche			x			x			16
Habitations Marguerite-Lachapelle (Les)	x				x			x	16
Maison d'hébergement Regroup'Elles		x							17
Office municipal d'habitation – OMH	x			x				x	17
Pavillon de l'Harmonie (Le)				x					17
Résidences Pierre-Le-Gardeur (Les)				x	x				17

ORGANISMES D'HÉBERGEMENT PAR MRC	CLIENTÈLES								Page
	Familles	Femmes : violence	Jeunes	Aînés	Personnes handicapées	Santé mentale	Sans-abri	Autres (personnes seules, couples)	
Symphonie du Boisé				x					18
Vaisseau d'or (Le)						x			18
MRC DE MONTCALM									18
Corporation d'habitation de l'Eschaillon				x					18
Habitation Port-Royal				x					18
Habitations Saint-Lin-Laurentides (Les)	x							x	18
Office municipal d'habitation – OMH	x			x				x	18
Résidence Coopérative Quatre-Soleils				x					19
Résidence Laurier				x					19
Résidence Nouvelle-Acadie de Saint-Jacques				x					20
Résidence Quatre-Soleils				x					20
Résidences de L'Achigan (Les)				x					20
MRC DE L'ASSOMPTION									20
Amandiers (Les)					x			x	20
Coopérative d'habitation de Lafontaine	x							x	20
Coopérative d'habitation le Lion	x								21
Coopérative d'habitation Plein-Soleil	x			x					21
Coopérative d'habitation Rivière Bleue	x								21
Coopérative d'habitation Trois Étoiles				x					21
Coopérative de solidarité Havre du Petit Village				x					21
Habitations Ciné des Cœurs (Les)	x			x					21
Habitations du Champboisé (Les)	x				x			x	22
Maison d'hébergement Regard en Elle		x							22
Office municipal d'habitation – OMH	x			x					22
Résidence Claire Marchand (La)				x					22
Résidence de la Rive-Nord (La)				x					23
Résidence Lucien-Goulet (La) (Manoir des Seigneurs)				x	x				23
Résidence Maurice-Rivest (La)				x					23
Résidences du Méandre (Les)				x					23
MRC DE MATAWINIE									23
Au Jardin de Chertsey				x					24
Chaumière jeunesse de Rawdon			x				x		24
Logement populaire du Bel-âge				x					24
DBNL de Rawdon	x							x	24
Office municipal d'habitation – OMH	x			x					24
Résidence Dr Lucien Ferland (La)				x					25
Résidence Georges-L'Allier				x					25
Résidence populaire d'Entrelacs	x							x	25

TABLEAU 2**LISTE DES ORGANISATIONS ET PROGRAMMES EN LIEN AVEC L'HABITATION**

ORGANISATIONS DES SERVICES RÉGIONAUX	26
ACEF	26
Action-Logement Lanaudière – ALL	26
CISSS de Lanaudière – Retards de développement et déficiences (Le Bouclier)	26
Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière – GALOP	27
Hébergement d'urgence Lanaudière	27
Propulsion Lanaudière	27
Regroupement des organismes en habitation communautaire de Lanaudière – RDHCL	27
Service de crise Lanaudière	28
Table des partenaires du développement social de Lanaudière – TPDSL	28
Trio-Logis	28

PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	29
PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	29
Programme d'adaptation de domicile – PAD (SHQ)	29
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement – PAMH (SCHL)	29
Programme RénoRégion – PRR (SHQ)	29
Programme Rénovation Québec – PRQ (SHQ)	29
AUTRES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	30
AccèsLogis Québec (SHQ)	30
Allocation-logement (SHQ)	30
Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation – PAOC (SHQ)	30
Programme de supplément au loyer – PSL (SHQ)	30
Programme provisoire de soutien aux organismes d'habitation (SHQ)	30

ORGANISATIONS NATIONALES	31
Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)	31
Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)	31
Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)	31
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	31
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	31
Régie du logement	32
Regroupement des comités de logements & associations de locataires – QC (RCLALQ)	32
Regroupement des offices d'habitations du Québec (ROHQ)	32
Réseau québécois des organismes sans but lucratif en habitation (RQQH)	32
Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)	32
Société d'habitation du Québec (SHQ)	32

ORGANISMES D'HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Les organismes d'hébergement comprennent les coopératives, les résidences, les OBNL (organismes à but non lucratif), les OMH et leurs HLM (Office municipal d'habitation et Habitations à loyer modique) existant sur le territoire de Lanaudière desservant les diverses clientèles en recherche de logement : femmes, personnes âgées, personnes à faible revenu, personnes handicapées, etc. Les clientèles sont indiquées en caractère gras et les organismes sont regroupés par MRC¹³.

MRC JOLIETTE

Auberge Accueil jeunesse Lanaudière

Maison d'hébergement pour **jeunes sans-abri ou en difficulté** de 12-17 ans. Accueil jeunesse a pour vocation d'offrir aux jeunes hébergés, en plus de l'hébergement, un soutien très large tenant compte de l'ensemble de leurs besoins, limites et aspirations. Ce choix repose sur la conviction que les difficultés vécues ne le sont jamais isolément.

- 11 lits dans 4 chambres

1094, boul. Manseau, Joliette (Québec) J6E 3G8

Téléphone : 450 759-4610

Courriel : auberge_AJL@bell.net

Coopérative d'habitation Arc-en-ciel

Pour **familles et personnes handicapées**.

- 12 logements (6 subventionnés)
 - 6 - 4 ½
 - 5 - 5 ½

Un logement au rez-de-chaussée est partiellement adapté pour personnes handicapées physiques.

72, rue Louis-Vadeboncoeur, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8G9

Téléphone : 450 394-1754

Coopérative d'habitation La Cathédrale de Lanaudière

Pour **familles, personnes seules, personnes handicapées**.

- 16 logements (13 subventionnés)
 - 2 - studios
 - 5 - 3 ½
 - 3 - 4 ½
 - 4 - 5 ½
 - 2 - 6 ½

Un logement est partiellement adapté pour personnes handicapées physiques et trois logements sont accessibles au rez-de-chaussée.

203, rue Ste-Anne, Joliette (Québec) J6E 4Z6

Téléphone : 450 759-1560

¹³ Une liste des coordonnées des différents projets d'habitation sociale et communautaire (HLM, COOP d'habitation et OBNL) est disponible au GALOP au 450-759-8488.

Coopérative d'habitation La Maison de Corfou

Pour **familles**.

- 11 logements subventionnés
 - 5 – 4 ½
 - 6 – 5 ½

Trois logements pourraient être accessibles seulement par l'arrière de la bâtisse (pas d'escalier).

385, rue Garneau, Joliette (Québec) J6E 8B1

Téléphone : 450 867-1665 (Mme Claudine Desmarais)

Coopérative d'habitation Les Logements Idoines

Pour **familles et personnes seules**.

- 28 logements (8 subventionnés)
 - 3 – 3 ½
 - 13 – 4 ½
 - 12 – 5 ½

258, rue Fabre et 315-335, rue St-Louis, Joliette (Québec) J6E 2Y3

Téléphone : 450 752-1305 (Mme Lisette Ménard)

Coopérative d'habitation Voyer

Pour **familles monoparentales, personnes seules, couples**.

- 12 logements (6 subventionnés)
 - 11 – 4 ½
 - 1 – 2 ½ (semi-meublé)

55-57, Place Voyer, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 2B3

Téléphone : 514 419-6646 (Mme Mathilde Fraga)

Défi Logis

Appartements supervisés pour des adultes de 18 ans et plus ayant une déficience intellectuelle ou présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

- 12 logements : 11 3 1/2 (subventionnés)
 - 1 – 4 ½

105, rue Marie-Curie, SCB, Québec, J6E 0V2

Téléphone : 450-394-4497

Courriel : defis-logislanaudiere@hotmail.com

Les Logements d'Amélie

Pour **familles, personnes handicapées et personnes seules** âgées de 40 à 60 ans, à faible et modeste revenu.

- 27 logements non subventionnés accessibles par ascenseur et rampe d'accès
 - 10 – 3 ½ (3 partiellement adaptés)
 - 10 – 4 ½
 - 7 – 5 ½

390, rue St-Louis, Joliette (Québec) J6E 2Y6

Téléphone : 450 759-1088 (Société de logements populaires de Lanaudière)

Courriel : slop@videotron.ca

Maison d'accueil La Traverse

Hébergement pour **femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants** et offrant des services d'intervention, d'accompagnement dans les diverses démarches, de consultation, de formation et de service de suivi.

- 12 places

C.P. 491, Joliette (Québec) J6E 3Z9

Téléphone : 450 759-5882

Courriel : equipe@maisonlatraverse.org

Site Internet : www.maisonlatraverse.org

Maison des fonctionnaires provinciaux à la retraite

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus.**

- 11 logements (11 subventionnés)
 - 8 – 3 ½
 - 3 – 4 ½

Six logements au rez-de-chaussée sont accessibles.

445, rue Garneau, Joliette (Québec) J6E 8B1

Téléphone : 450 759-1088 (Société de logements populaires de Lanaudière)

Courriel : slop@videotron.ca

Maison d'hébergement Roland-Gauvreau

Maison d'hébergement pour **jeunes sans-abri ou en difficulté** de 18 à 30 ans. Roland-Gauvreau a pour vocation d'offrir aux jeunes hébergés, en plus de l'hébergement, un soutien très large tenant compte de l'ensemble de leurs besoins, limites et aspirations.

- 12 lits dans 9 chambres

638, rue Base-de-Roc, Joliette (Québec) J6E 5P7

Téléphone : 450 759-2114

Courriel : aubergeducoeur.rg@hotmail.com

Maison L'Intersection

Appartements supervisés pour **adultes vivant avec des problématiques de santé mentale.**

- 8 chambres avec services subventionnés

386, rue Baby, Joliette (Québec) J6E 2W1

Téléphone : 450 752-6570

Sans frais : 1-877-752-6570

Courriel : org@propulsion-lanaudiere.com

Les Maisons d'à côté

Résidences avec services pour **personnes vivant avec une déficience physique importante.**

- 2 maisons de 9 unités

639, rue Henri-Chalin, Joliette (Québec) J6E 8E6

Téléphone : 450 755-6913

285, rue Marsolais, Joliette (Québec) J6E 8X7

Téléphone : 450 753-5444

Courriel : residence@maisondacote.com

Manoir du Boisé Crabtree

Hébergement pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 30 logements (6 subventionnés)
 - 25 – 3 ½
 - 5 – 4 ½

198, 8^e Rue, Crabtree (Québec) J0K 1B0

Téléphone : 450 389-0618

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC de Joliette

HLM Crabtree

- 13 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 917-0951

HLM Joliette

- 174 unités pour **familles**
- 254 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-1093

HLM Notre-Dame-de-Lourdes

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 753-3869

HLM Saint-Ambroise-de-Kildare

- 24 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-6353

HLM Saint-Charles-Borromée

- 11 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-1093

HLM Saint-Paul

- 15 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-1093

HLM Saint-Thomas

- 15 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-2471

HLM Sainte-Mélanie

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 889-5871

Résidence D'Ailleboust Sainte-Mélanie

Hébergement pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 20 logements (10 subventionnés)
 - 17 – 3 ½
 - 3 – 4 ½

1090, rue Principale, Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0

Téléphone : 450 889-1800

Résidence des Prairies

Hébergement pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie**. Service de dîner.

- 55 logements (11 subventionnés)
 - 41 – 3 ½
 - 14 – 4 ½

150, rue Jetté, Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J0K 0V4

Téléphone : 450 867-1127

Résidence Délia-Tétreault

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie et à faible revenu**.

- 15 logements subventionnés accessibles par ascenseur
 - 14 – 3 ½
 - 1 – 4 ½ (pour le locataire surveillant)

755, rue Archambault, Joliette (Québec) J6E 2X1

Renseignements : Société de logements populaires de Lanaudière

Téléphone : 450 759-1088

Courriel : slop@videotron.ca

MRC D'AUTRAY

Coopérative d'habitation Bellevue

Pour **familles**.

- 48 logements (20 subventionnés)
 - 48 – 5 ½

697, Bellevue, Berthierville (Québec) J0K 1A0

Téléphone : 450 836-6886 (Mme Marie-Ève Plante)

Coopérative d'habitation Le Voisinage

Pour **familles et personnes seules**.

- 12 logements subventionnés
 - 1 – 3 ½
 - 5 – 4 ½
 - 6 – 5 ½

1362, Petit-Bois, Lavaltrie (Québec) J5T 2J3

Téléphone : 438 824-4229 (Mme Suzie Leduc)

Coopérative d'habitation Sylvestre et Ferland

Pour **familles**.

- 11 logements subventionnés
 - 8 – 4 ½
 - 3 – 5 ½

281, rue Iberville, Berthierville (Québec) J0K 1A0

Téléphone : 450 759-1088 (Société de logements populaires de Lanaudière)

Courriel : slop@videotron.ca

La Maison coopérative de Lavaltrie

Pour les **personnes retraitées et semi-retraitées de 60 ans et plus.**

- 51 logements (certains subventionnés) accessibles
 - 25 – studios 2 ½
 - 26 – 3 ½

4, Place du Phare, Lavaltrie (Québec) J5T 1C4

Téléphone : 450 586-2686 (Mme Diane Fontaine)

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC de D'Autray

HLM Berthierville

- 24 unités pour **familles**
- 40 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-1093

HLM de la Bonne aventure (Saint-Norbert)

- 18 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 836-4333

HLM Lanoraie

- 20 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 887-7474

HLM Saint-Barthélemy

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 885-3036

HLM Saint-Cuthbert

- 11 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 836-4852

HLM Saint-Gabriel-de-Brandon

- 15 unités pour **familles**
- 24 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 835-5625

HLM Saint-Ignace-de-Loyola

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 836-2713

Les Résidences communautaires Sacré-Cœur

Pour **personnes âgées de 55 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 27 logements (14 subventionnés), dont 22 accessibles par ascenseur dans un des deux immeubles
 - 1 – studio
 - 22 – 3 ½
 - 3 – 4 ½

1010, rue Montcalm, Berthier (Québec) J0K 1A0

Téléphone : 450 836-7638 (M. Pierre Blais)

MRC DES MOULINS

Les Amandiers

Ressource résidentielle alternative offrant des logements accessibles et adaptés avec services de maintien soutien à domicile aux **jeunes adultes en perte d'autonomie ou ayant des limitations physiques**. Alternative à l'hébergement en CHSLD.

- 14 logements totalement adaptés

5700, Rodrigue, Terrebonne (Québec) J7M 2C1
Téléphone : 450-582-9181 (Mme Annie Lemay)
Courriel : lesamandiers@videotron.ca

Centre le Diapason

Maison d'hébergement pour **jeunes sans-abri ou en difficulté** de 14-17 ans. Le Diapason a pour vocation d'offrir aux jeunes hébergés, en plus de l'hébergement, un soutien très large tenant compte de l'ensemble de leurs besoins, limites et aspirations.

- 9 lits

1731, rue Maple, Mascouche (Québec) J7L 2K9
Téléphone : 450 477-6201
Courriel : centrelediapason@videotron.ca

Coopérative d'habitation des Moulins

Pour **familles**.

- 10 logements subventionnés
 - 6 - 4 ½
 - 4 - 5 ½

Faire demande par la poste seulement : Comité de sélection, 568 Louisiane, Terrebonne (Québec) J6W 5L4

548-568, rue Louisiane, Terrebonne (Québec) J6W 5L4

Coopérative d'habitation St-Louis-de-France

Pour **familles**.

- 12 logements (4 subventionnés)
 - 6 - 4 ½
 - 6 - 5 ½

420, St-Louis-de-France, Terrebonne (Québec) J6W 4P9
Téléphone : 438 886-6463 (Mme Johanne Quévillon)

Habitat jeunesse de Mascouche

Hébergement pour **jeunes de 18 à 30 ans vivant des problèmes en santé mentale**. Suivi léger en appartement, pour personnes de 18 ans et plus vivant ou ayant vécu des problèmes en santé mentale. Chambre de dépannage (courte durée).

- 9 lits

2973, chemin Ste-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1N8
Téléphone : 450 474-4938
Courriel : habitatjeunesse@videotron.ca

Les Habitations Marguerite-Lachapelle

Pour **familles, personnes seules et personnes handicapées.**

- 30 logements non subventionnés dont 12 sont accessibles au rez-de-chaussée
 - 7 – 3 ½
 - 16 – 4 ½ (1 partiellement adapté)
 - 7 – 5 ½

422-428, rue Langlois et 475-481-487, rue Chartrand, Terrebonne (Québec)

Téléphone : 450 471-9424, poste 21

Maison d'hébergement Regroup'Elles

Hébergement pour **femmes victimes de violence conjugale** et à leurs enfants et offrant des services d'intervention, d'accompagnement dans les diverses démarches, de consultation, de formation et de suivi.

Services externes.

- 18 places

C.P. 82020, Terrebonne (Québec) J6X 4B2

Téléphone : 450 964-4404 - ligne 24 heures / 450 964-4494 - ligne administrative

Courriel : intervenantes@regroupelles.org

Site Internet : www.regroupelles.org

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC Des Moulins

HLM Mascouche

- 32 unités pour **familles**, 54 unités pour **personnes âgées**
 - 56 – 3 ½ dont 1 adapté
 - 23 – 4 ½
 - 7 – 5 ½ dont 1 adapté

Téléphone : 450 474-3434

HLM Terrebonne

Pour **familles, personnes seules et personnes âgées.**

- 284 logements subventionnés
 - 141 – 3 ½
 - 75 – 4 ½
 - 65 – 5 ½
 - 3 – 6 ½

Téléphone : 450 471-9424

Le Pavillon de l'Harmonie

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus.**

- 49 logements (25 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 33 – 3 ½
 - 16 – 4 ½

4400, rue D'Angora, Terrebonne (Québec)

Téléphone : 450 471-9424, poste 222 (OMH Terrebonne)

Les Résidences Pierre-Le-Gardeur

Pour **personnes retraitées autonomes de 60 ans et plus.**

- 42 logements (6 subventionnés)
 - 33 – 3 ½
 - 9 – 4 ½

22 logements situés au rez-de-chaussée sont accessibles (dont 2 partiellement adaptés). Il y a une liste d'attente de plus de 150 noms (priorité aux résidants de Mascouche).

999, rue Locas, Mascouche (Québec) J7K 2R7

Téléphone : 450 474-5347 (Mme Lisette Benoit)

Symphonie du Boisé

Pour les personnes âgées de **50 ans et plus autonomes ou en légère perte d'autonomie.**

- 73 logements (47 subventionnés)
 - 44 – 3 ½
 - 6 – 4 ½

5700, rue Rodrigue, Terrebonne (secteur la Plaine) (Québec) J6W 2N7

Téléphone : 450 471-9424 (OMH de Terrebonne)

Le Vaisseau d'or

Pour les personnes connaissant, ayant vécu ou susceptibles de connaître un problème de **santé mentale**. Groupe d'entraide et d'hébergement.

486, rue Gagnon, Terrebonne (Québec) J6W 2N7

Téléphone : 450 964-2418 ▪ Hébergement : 450 492-1119

Site Internet : www.vaisseaudor.com

MRC DE MONTCALM

Corporation d'habitation de l'Eschaillon

Pour **personnes âgées de 55 ans et plus autonomes.**

- 19 logements autonomes (5 subventionnés)
 - 14 – 3 ½
 - 5 – 4 ½

Priorité aux résidants de Saint-Roch-de-L'Achigan

11, rue Wilfrid Locat Nord, Saint-Roch-de-L'Achigan (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 438-884-4819 (Mme Marie-Josée Ouimet, directrice)

Habitation Port-Royal

Pour **personnes âgées de 60 ans et plus**

- 12 logements (3 subventionnés)
 - 12 – 4 ½

30-38-40, rue De Grandpré, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3225 (M. Yves Gaudet)

Les Habitations Saint-Lin-Laurentides

Pour **familles et personnes seules.**

- 21 logements (11 subventionnés)
 - 4 – 3 ½
 - 11 – 4 ½
 - 6 – 5 ½

140, Place Rolland-Hogue, St-Lin-Laurentides (Québec) J5M 0W8

Téléphone : 450 759-8488, poste 102

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC de Montcalm

HLM Sainte-Marie-Salomé

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 839-6212

HLM Saint-Jacques

- 20 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 917-0951

HLM Saint-Liguori

- 13 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-2471

HLM St-Alexis de Montcalm

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 834-3317

HLM Saint-Calixte

- 12 unités pour **familles**
- 9 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 439-3130

HLM Saint-Esprit

- 19 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 834-3317

HLM Saint-Lin-Laurentides

- 6 unités pour **familles**
- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 439-3130

HLM Saint-Roch-de-L'Achigan

- 15 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 588-3858

HLM Sainte-Julienne

- 27 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 917-0951

Résidence Coopérative Quatre-Soleils

Pour **personnes âgées de 55 ans et plus.**

- 21 logements (2 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 8 – 3 ½
 - 13 – 4 ½

250, 14^e Avenue, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2X5

Téléphone : 450 439-2037 (Mme Clairette Francoeur)

Résidence Laurier

Pour les **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 93 logements (47 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 80 – 3 ½
 - 13 – 4 ½

Quatre logements sont adaptés. Service de repas (dîner et souper) pour 21 logements.

238, 14^e Avenue, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2X5

Téléphone : 450 439-6776 (Mme Jacinthe Latendresse)

Résidence Nouvelle-Acadie de Saint-Jacques

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus autonomes.**

- 30 logements accessibles
 - 9 – Studios (3 subventionnés)
 - 18 – 3 ½
 - 3 – 4 ½ dont un pour le concierge

3 repas par jour + 2 collations, ménage et câble inclus. Concierge-surveillant sur place.

100, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 397-1212 (Mme Thérèse Beauchamps)

Résidence Quatre-Soleils

Pour **personnes âgées de 55 ans et plus**

- 21 logements (3 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 13 – 3 ½
 - 8 – 4 ½

Un logement est adapté.

254, 14^e Avenue, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2X5

Téléphone : 450 439-2566 (M. Jean Guilbault)

Les Résidences de l'Achigan

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 28 logements (12 subventionnés)
 - 21 – 3 ½
 - 7 – 4 ½

78, rue Dr Wilfrid-Locat Nord, Saint-Roch-de-L'Achigan (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 591-0770 (Mme Claudette Vézina)

MRC DE L'ASSOMPTION

Les Amandiers

Ressource résidentielle alternative offrant des logements accessibles et adaptés avec services de maintien soutien à domicile aux **jeunes adultes en perte d'autonomie ou ayant des limitations physiques**. Alternative à l'hébergement en CHSLD.

- 10 logements totalement adaptés

301, boul. J.-A. Paré, local 134, Le Gardeur (Québec) J5Z 5E3

Téléphone : 450-582-9181 (Mme Annie Lemay)

Courriel : lesamandiers@videotron.ca

Coopérative d'habitation de Lafontaine

Pour **familles monoparentales, familles, couples**.

- 8 logements (2 subventionnés)
 - 4 - 4 ½
 - 4 - 5 ½

515, rue Lafontaine, Repentigny (Québec) J6A 7N5

Téléphone : 450-654-4627 (Mme Chantal Abran)

Coopérative d'habitation Le Lion

Pour **familles**.

- 12 logements (7 subventionnés)
 - 12 - 5 ½

145, rue Louise, L'Épiphanie (Québec) J5X 4S9

Téléphone : 450-588-4891 (M. Serge Pétrin)

Coopérative d'habitation Plein-Soleil

Pour **familles monoparentales et personnes âgées**.

- 8 logements (3 subventionnés)
 - 8 - 4 ½

894, boul. Iberville, Repentigny (Québec) J5Y 1Z7

Téléphone : 450-654-8331 (Mme Denise Guilbault)

Coopérative d'habitation Rivière Bleue

Pour **familles monoparentales**.

- 16 logements (16 subventionnés)
 - 16 - 4 ½

276, rue Bonet, Le Gardeur (Québec) J5Y 4M5

Téléphone : 450-582-3047 (Mme Monique St-Pierre)

Coopérative d'habitation Trois Étoiles

Pour **personnes retraitées autonomes âgées de plus de 55 ans**.

- 18 logements (quelques-uns subventionnés)
 - 13 - 3 ½
 - 5 - 4 ½

66, rue Leblanc, L'Épiphanie (Québec) J0K 1J0

Téléphone : 450-588-6074

Coopérative de solidarité Havre du Petit Village

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 99 logements (50 subventionnés)
 - 3 ½
 - 4 ½

177, boul. Lacombe, Repentigny (Québec) J5Z 0E9

Téléphone : 450-721-1667 (Mme Isabelle Lapierre)

Les Habitations Ciné des Cœurs

Pour **familles et personnes âgées de 55 ans et plus.**

- 9 logements (5 subventionnés)
 - 8 - 3 ½
 - 1 - 5 ½

87, rue Sacré-Cœur, Charlemagne (Québec) J5Z 1W9

Téléphone : 450-932-3030 (M. Jean-Denis Savoie)

Les Habitations du Champboisé

Pour les **familles, personnes seules et personnes handicapées physiques.**

- 50 logements (25 subventionnés) dont 11 sont adaptés
 - 19 - 3 ½
 - 16 - 4 ½
 - 14 - 5 ½
 - 1 - 6 ½

885, boul. Pierre-Lesueur, L'Assomption (Québec) J5W 2N5

Téléphone : 450 589-0075 (Mme France Lachapelle)

Maison d'hébergement Regard en Elle

Hébergement pour **femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants** et offrant des services d'intervention, d'accompagnement dans les diverses démarches, de consultation, de formation et de service de suivi.

- 16 lits

Repentigny (Québec)

Téléphone : 450 582-6000, poste 224

Courriel : regardl@videotron.ca

Site Internet : www.regardenelle.org

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC de L'Assomption

HLM Charlemagne

- 30 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 582-2240

HLM L'Assomption

- 54 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 589-7553

HLM L'Épiphanie

- 100 unités pour **familles**
- 37 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 588-5397

HLM Repentigny

- 20 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 704-4533

La Résidence Claire Marchand

Pour les **personnes âgées de 55 ans et plus.**

- 22 logements subventionnés
 - 13 – 3 ½
 - 9 – 4 ½

Trois logements sont accessibles au rez-de-chaussée. Liste d'attente d'environ deux ans.

896, boul. Iberville, Repentigny (Québec) J5Y 1Z7

Téléphone : 450-581-9492 (Mme Gisèle Marcil)

La Résidence de la Rive-Nord

Pour les **personnes âgées de 65 ans et plus autonomes.**

- 93 logements (30 subventionnés) accessibles (rampe d'accès et ascenseur)
 - 69 – 3 ½
 - 24 – 4 ½

Liste d'attente de plus de 200 noms.

739, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1N1

Téléphone : 450 581-6294 (Mme Manon Béliveau)

La Résidence Lucien-Goulet (Manoir des Seigneurs)

Pour les **personnes âgées de 55 ans et plus autonomes** (51 logements) **et pour les personnes de 70 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 98 logements (51 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 50 – 3 ½ (10 sont adaptés pour personnes vivant avec une déficience physique)
 - 30 – 4 ½

301, boul. J.A. Paré, Le Gardeur (Québec) J5Z 5E3

Téléphone : 450 582-4734

La Résidence Maurice-Rivest

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus autonomes** (48 logements) **et pour personnes âgées en légère perte d'autonomie** (28 logements).

- 76 logements (38 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 44 – 3 ½
 - 32 – 4 ½

674, Masson, Repentigny (Québec) J6A 8K7

Téléphone : 450 470-1171 (M. Yves Thériault)

Les Résidences du Méandre

Pour personnes âgées de **60 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 40 logements (20 subventionnés) accessibles par ascenseur
 - 28 – 3 ½
 - 12 – 4 ½

300, Place de Courville, L'Assomption (Québec) J5W 1A1

Téléphone : 450 589-2750 (Mme France Lachapelle)

MRC DE MATAWINIE

Au Jardin de Chertsey

Pour **personnes âgées de 60 ans et plus.**

- 13 logements (12 subventionnés)
 - 11 – 3 ½
 - 2 – 4 ½

Six logements du rez-de-chaussée sont accessibles.

7505, rue Curé-Paré, Chertsey (Québec) J0K 3K0

Téléphone : 450 759-1088 (Société de logements populaires de Lanaudière)

Courriel : slop@videotron.ca

Chaumière jeunesse de Rawdon

Maison d'hébergement pour **jeunes sans-abri ou en difficulté de 18 à 30 ans.** Offre, en plus de l'hébergement, un soutien très large.

3299, 14^e Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : 450 834-2517

Site Internet : www.chaumierejeunesse.com

Logement populaire du Bel-âge

Pour **personnes âgées de 50 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 32 logements (8 subventionnés)
 - 2 – 1 ½
 - 20 – 3 ½
 - 10 – 4 ½

Les logements du rez-de-chaussée sont accessibles.

1000, rue Bel Âge, St-Alphonse (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 834-3317 (OMH Rawdon, Mme Josée Perreault)

OBNL de Rawdon

Pour **familles et personnes seules de 50 à 65 ans.**

- 12 logements (12 subventionnés)
 - 10 – 3 ½
 - 2 – 4 ½

6 logements du rez-de-chaussée sont accessibles.

3154, 5^e Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : 450 759-1088 (Société de logements populaires de Lanaudière)

Courriel : slop@videotron.ca

Office municipal d'habitation (OMH) de la MRC de Matawinie

HLM Rawdon

- 37 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 834-3317

HLM Saint-Côme

- 13 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 834-3317

HLM Saint-Donat

- 8 unités pour **familles**
- 23 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 819 323-2037

HLM Sainte-Béatrix

- 11 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 883-5940

HLM Sainte-Marcelline-de-Kildare

- 10 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 759-1093

HLM Saint-Félix-de-Valois

- 20 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 889-4597

HLM Saint-Jean-de-Matha

- 15 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 886-3867

HLM Saint-Michel-des-Saints

- 15 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 833-6869

HLM Saint-Zénon

- 13 unités pour **personnes âgées**

Téléphone : 450 884-5243

La Résidence Dr Lucien Ferland

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 15 logements (8 subventionnés) accessibles
 - 1 – studio
 - 14 – 3 ½

Service de repas (dîner et souper).

411, rue Arbour, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

Téléphone : 450 886-2034 (Mme Anita Généreux)

Site Internet : www.residencedrlucienferland.com

Résidence Georges-L'Allier

Pour **personnes âgées de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie.**

- 20 logements (10 subventionnés)
 - 16 – 3 ½
 - 4 – 4 ½

420, rue Gaston, Chertsey (Québec) J0K 3K0

Téléphone : 450 882-1917

Résidence populaire d'Entrelacs

Pour **familles et personnes seules.**

- 6 logements (6 subventionnés)
 - 5 – 3 ½
 - 1 – 4 ½

161, boul. Deguise, Entrelacs (Québec) J0K 2T0

Téléphone : 450 834-3317 (OMH Rawdon, Mme Josée Perreault)

ORGANISATIONS OU SERVICES RÉGIONAUX

ACEF

L'Association coopérative d'économie familiale oriente son action non seulement à aider et à éduquer les individus, mais aussi à lutter contre toutes injustices sociales reliées aux domaines du budget, du crédit et de la consommation.

200, rue De Salaberry, local 124, Joliette (Québec) J6E 4G1

Téléphone : 450 756-1333

Sans frais : 1 866 414-1333

Courriel : aceflanaudiere@consommateur.qc.ca

Site Internet : www.consommateur.qc.ca

Action-Logement Lanaudière

Dans le but d'améliorer les conditions de logement, Action Dignité Lanaudière se définit comme une ressource régionale d'aide en défense collective et individuelle des droits aux utilisateurs de logements locatifs du secteur privé en communiquant de l'information sur les droits, démarches et ressources, en offrant de la formation et des activités d'éducation populaire et en faisant de la représentation auprès de diverses instances à l'échelle locale, régionale et nationale.

144, rue St-Joseph, suite 213, Joliette (Québec) J6E 5C4

Téléphone : 450 394-1778

Site Internet : www.logementlanaudiere.org

CISSS de Lanaudière - Retards de développement et déficiences

Services de réadaptation en **déficience physique** desservant la région de Lanaudière. Mandataire de la SHQ pour gérer 20 unités du programme de supplément au loyer. Il offre aussi une modalité d'hébergement en ressource non institutionnelle pour les clients en déficience physique qui présentent des besoins spécialisés en hébergement.

Centre de réadaptation en déficience physique (Le Bouclier) de Joliette

1075, boulevard Firestone, bureau 1000, Joliette (Québec) J6E 6X6

Téléphone : 450 755-2741

Sans frais : 1 800 363-2783

Ligne ATS : 450 759-8763

Centre d'hébergement et de réadaptation en déficience physique (Le Bouclier) de L'Assomption

410, boulevard de L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1S7

Téléphone : 450 589-6332

Sans frais : 1 877 589-6332

Centre de réadaptation en déficience physique (Le Bouclier) et de protection de l'enfance et de la jeunesse (Centres jeunesse) de Repentigny

630, rue de Marseille, bureau 160, Repentigny (Québec) J6A 7A3

Téléphone : 450 582-3990

Sans frais : 1 800 361-3990

Centre de réadaptation en déficience physique (Le Bouclier) de Repentigny

60, boulevard Aubert, Repentigny (Québec) J6A 4N8

Téléphone : 450 581-3113

Sans frais : 1 888 880-8240

Centre hospitalier de Lanaudière - Saint-Charles-Borromée (Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier)

1000, boulevard Sainte-Anne, 6D, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 6J2
Téléphone : 450 759-5200
Sans frais : 1 866 337-5200

Centre de réadaptation en déficience physique (Le Bouclier) de Terrebonne

819, montée Masson, Terrebonne (Québec) J6W 2C7
Téléphone : 450 964-7749
Sans frais : 1 866 365-4403

Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP)

Le GALOP est le groupe de ressources techniques (GRT) de la région. C'est un organisme à but non lucratif dont la mission est de soutenir le développement de projets de logements sociaux et communautaires en accompagnant les groupes dans la réalisation de leur projet d'habitation.

457, rue Laval, Joliette (Québec) J6E 5G9
Téléphone : 450 759-8488
Courriel : galopqc@videotron.ca

Hébergement d'urgence Lanaudière

Un service d'hébergement à une **multiclientèle adulte** - hommes, femmes, familles, **en situation d'itinérance**. Ce service est offert à travers toute la région de Lanaudière. Mission : offrir aux personnes en difficulté un gîte temporaire, de l'accompagnement dans des démarches favorisant l'intégration sociale ainsi qu'une meilleure stabilité en logement.

864, boulevard Manseau, Joliette (Québec) J6E 3G3
Téléphone : 450 753-7735
Courriel : hul@bellnet.ca

Propulsion Lanaudière

Propulsion Lanaudière est un organisme qui donne des services en lien avec la vie en logement. Cela inclut l'accompagnement à la recherche de logement, le soutien en logement, l'acquisition d'immeubles d'habitation sans but lucratif et la sensibilisation des propriétaires.

387, rue Baby, Joliette (Québec) J6E 2V9
Téléphone : 450 759-8488
Sans frais : 1 877 752-6570
Courriel : propulsion@vl.videotron.ca

Regroupement des organismes en habitation communautaire de Lanaudière (ROHCL)

Le ROHCL regroupe les organismes à but non lucratif de logement, les coopératives d'habitation et des organismes d'hébergement pour assurer à ces groupes un soutien approprié dans leur gestion associative, administrative et immobilière et défendre et promouvoir les droits et intérêts des coopératives et OBNL d'habitation communautaire.

457, rue Laval, Joliette (Québec) J6E 5G9
Téléphone : 450 759-8488
Courriel : rohclanaudiere@hotmail.com

Service de crise de Lanaudière

Services d'intervention de crise 24 h/24, 7 jours/7 pour résidents de Lanaudière. Rencontres individuelles pour faciliter les démarches de résolution de problèmes auprès d'**adultes en détresse**. Deux maisons, situées à

Rawdon et Repentigny ayant chacune huit chambres offrent un hébergement d'une durée maximale de 21 jours.

Téléphone : 1 800 436-0966

Site Internet : www.crise.lanaudiere.net

Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

Organisme qui mobilise des acteurs du développement social autour d'une vision qui favorise des actions pour améliorer la qualité de vie de la population lanauoise et la participation citoyenne dans une perspective de développement durable. L'habitation communautaire représente un volet de son action.

200, rue De Salaberry, Joliette (Québec) J6E 4G1

Téléphone : 450-759-9944

Télécopie : 450-759-8889

Courriel : lanaudiere@tpdsl.org

Site Internet : www.tpsdl.org

Trio-Logis

Aide à l'intégration en logement avec trio de services de soutien (PSL-PAD-SAD) pour les adultes ayant une déficience physique de moins de 65 ans, clientèle nécessitant des soins à domicile entre 10 et 35 heures par semaine.

Téléphone : 450-271-6658

Courriel : trio-logis@outlook.com

PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Les gouvernements du Québec et du Canada, par l'entremise de la SHQ (Société d'habitation du Québec) et de la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement), offrent des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat (rénovation et adaptation) gérés par les MRC. Ils financent aussi le programme AccèsLogis qui favorise la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à faibles et modestes revenus.

1. PROGRAMMES D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Programme d'adaptation de domicile - PAD (SHQ)

Cette aide financière est versée aux propriétaires-occupants d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des déficiences majeures; le revenu annuel du ménage ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la région et la taille du ménage. Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/adapter_domicile.html

Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

Ce programme vise les maisons d'hébergement temporaire destinées aux femmes (sans égard à l'âge) et aux jeunes de 28 ans ou moins victimes de violence familiale. Il vise à aider les organismes sans but lucratif qui sont responsables de ces maisons d'hébergement à les rendre sécuritaires, salubres et fonctionnelles. Il touche donc les maisons d'hébergement qui nécessitent des réparations ou qui sont dépourvues des installations essentielles à la poursuite de leur vocation.

www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_damelioration_des_maisons_dhebergement.html

Programme RénoRégion - PRR (SHQ)

Les propriétaires-occupants à très faible revenu et vivant en milieu rural peuvent bénéficier de cette aide, d'un maximum de 6 000 \$ à 9 000 \$, afin de réparer les déficiences les plus urgentes pouvant affecter la santé et la sécurité des occupants. Les municipalités ou les MRC sont mandataires dans ce programme.

www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/reparation_urgence.html

Programme Rénovation Québec - PRQ (SHQ)

Programme-cadre qui appuie financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés. Ce programme peut encourager la réalisation d'unités résidentielles dans le contexte du programme AccèsLogis Québec. La participation financière de la SHQ à l'aide financière totale est de 50 %.

www.habitation.gouv.qc.ca/espacepartenaires/municipalites/amelioration_de_lhabitat/programmes/prq/quoi_d_e_neuf.html

2. AUTRES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

AccèsLogis Québec (SHQ)

Programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation, avec une contribution de leur milieu.

www.habitation.gouv.qc.ca/espacepartenaires/groupe_de_ressources_techniques/tous_les_programmes/programmes/acceslogis_quebec/developpement_dun_projet/presentation_dacceslogis.html

ou

www.habitation.gouv.qc.ca/demarrer_un_projet_dhabitation.html

Allocation-logement (SHQ)

Aide financière directe pour les frais de logement, d'un maximum de 80 \$/mois, accordée aux personnes seules âgées de 50 ans ou plus, aux couples dont une des personnes est âgée de 50 ans ou plus ou aux familles à faible revenu avec au moins un enfant à charge.

www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/allocation_logement.html

Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation - PAOC (SHQ)

Aide financière entre 7 000 \$ et 15 000 \$ octroyée aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'habitation ou dont le projet est lié à l'habitation. S'adresse aux organismes. Soutien organisme-habitation. Les projets admissibles concernent :

- les nouvelles pratiques communautaires en habitation
- les études et les analyses
- les activités de concertation

www.habitation.gouv.qc.ca/paoc/programme_daide_aux_organismes_communautaires_en_habitation_volet_soutien_aux_projets_ponctuels.html

Programme Supplément au loyer - PSL (SHQ)

Programme permettant aux locataires de payer 25 % de leur revenu pour se loger, incluant un montant forfaitaire pour les coûts de chauffage. L'aide est versée aux propriétaires privés, aux coopératives ou aux OBNL d'habitation et couvre la différence entre le loyer inscrit au bail et celui payé par le locataire. Les coûts de cette mesure sont assumés à 90 % par la SHQ et à 10 % par la municipalité.

www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/supplement_loyer.html

Programme provisoire de soutien aux organismes d'habitation

Ce programme provisoire prévoit une aide financière visant à soutenir certains organismes d'habitation touchés par la fin des conventions d'exploitation conclues avec le gouvernement du Canada. Il permet d'aider les organismes admissibles à continuer de verser à leurs locataires à faible revenu une aide financière qui leur était auparavant offerte par le gouvernement fédéral. L'aide financière correspond à 75 % du montant de l'AACR que l'organisme admissible a redistribué pendant la dernière année complète où il en a bénéficié.

www.habitation.gouv.qc.ca/programme/objectif/trouver_un_logement_a_faible_cout/programme/programme_provisoire_de_soutien_aux_organismes_dhabitation.html

ORGANISATIONS NATIONALES

Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

L'AGRTQ représente la majorité des groupes de ressources techniques et collabore activement au développement et au rayonnement de l'habitation communautaire. Elle encourage le développement du secteur de l'habitation coopérative et à but non lucratif en concertation avec les différents acteurs du milieu.

www.agrtq.qc.ca/accueil/index.htm

Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) est un organisme qui regroupe sept fédérations régionales qui, elles-mêmes, représentent près de 800 coopératives d'habitation membres. Son rôle est d'appuyer les fédérations afin qu'elles fournissent aux membres des coopératives l'information et les services dont ils ont besoin pour assurer une saine gestion de leurs immeubles et améliorer leurs conditions de logement.

www.cooperativehabitation.coop/site.asp

Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

La FLHLMQ intervient au niveau provincial et localement pour défendre les droits des locataires d'habitations à loyer modique (HLM). Elle vise à dynamiser la vie associative des HLM et à assurer la qualité des logements. Plus de 250 associations de locataires de HLM en sont membres.

flhlmq.com

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Le FRAPRU est un regroupement national de lutte pour le droit au logement et plus généralement pour une meilleure répartition de la richesse. Il intervient activement dans le dossier du logement social et est un vecteur d'information et de mobilisation important dans le dossier.

www.frapru.qc.ca

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

L'Office a pour mission de veiller au respect des principes et des règles énoncés dans la loi pour que les personnes handicapées puissent exercer leurs droits en intégrant le milieu scolaire, professionnel et social. De plus, cela leur permet de s'intégrer et de participer pleinement à la vie en société.

Accueil-référence, soutien à la personne

Sans frais : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477

www.ophq.gouv.qc.ca

Régie du logement

La Régie du logement est un tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de bail résidentiel. Sa mission consiste à décider des litiges dont elle est saisie, à informer les citoyens sur les droits et obligations découlant du bail afin d'éviter que des conflits ne se développent du seul fait de l'ignorance des dispositions de la loi, et à favoriser la conciliation des relations entre propriétaires et locataires.

www.rdl.gouv.qc.ca/fr

Regroupement des comités de logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Le RCLALQ est un organisme de défense et de promotion du droit au logement qui recommande des mesures de contrôle du marché privé, tout en favorisant le droit à l'association et un plus grand accès à la justice pour les locataires.

rclalq.qc.ca

Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)

Le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) est l'intervenant majeur en habitation sociale. Plusieurs sujets lui sont octroyés comme le financement du logement, les logements abordables, les logements sociaux, le placement des personnes âgées et des personnes handicapées.

www.rohq.qc.ca

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Créé officiellement en 2000, le RQOH a pour mandat de rassembler les OBNL d'habitation, de faire la concertation, de favoriser l'échange d'information, de créer des réseaux d'entraide et de favoriser le développement de ce modèle de logement social.

www.rqoh.com

Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

La SCHL vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils objectifs aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. Elle publie des rapports et études sur l'habitation.

www.cmhc-schl.gc.ca/fr/index.cfm

Société d'habitation du Québec (SHQ)

Créée en 1967, la SHQ a pour mission de faciliter l'accès des Québécoises et des Québécois à des conditions adéquates de logement en tenant compte de leurs ressources financières et de la diversité de leurs besoins. Elle est responsable des politiques et des programmes d'habitation, en plus d'être le principal conseiller du gouvernement du Québec dans ce domaine.

www.habitation.gouv.qc.ca/index.html

Bail : Contrat convenu entre un locataire permettant d'utiliser ou d'occuper une propriété en échange d'un loyer.

Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) : Les CHSLD sont des établissements résidentiels publics et privés, subventionnés ou non, qui ont pour mission d'offrir un milieu de vie et des services spécialisés aux personnes en perte d'autonomie. Selon la vocation, les admissions et la tarification se font en fonction du dossier médical et de la capacité de payer du bénéficiaire.

Coopérative d'habitation : La coopérative d'habitation est une entreprise gérée par ses membres qui sont à la fois locataires de leur logement et collectivement propriétaires des immeubles. La part sociale, l'implication et la participation sont des conditions de l'adhésion. Certains logements sont subventionnés et les autres bénéficient d'un rabais membre.

Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) : Organisme à but non lucratif créé en septembre 1997, administré par 19 membres représentant les intérêts des milieux municipaux, communautaires, financiers et gouvernementaux. Il est destiné à promouvoir le développement, le maintien et l'amélioration de l'habitation communautaire.

Habitation à loyer modique (HLM) : Les HLM appartiennent à l'État québécois et sont gérés par les offices municipaux d'habitation (OMH). L'ensemble des locataires y paient 25 % de leur revenu et sont sélectionnés par un comité au regard de leur situation financière et contextuelle. Depuis le retrait du gouvernement fédéral dans le financement du logement social en 1994, aucun HLM n'a été construit au Québec. Par contre, les offices développent du logement public par les programmes Accès-logis et Logement abordable.

Logement accessible : Logement permettant à des personnes handicapées, dans des conditions normales de fonctionnement, d'y accéder.

Logement adapté : Logement dont l'environnement a été modifié pour tenir compte des incapacités de l'occupant et minimiser les situations de handicap (ex. : barres d'appui dans la salle de bain, largeur de porte, etc.).

Logement communautaire : Logement propriété d'une coopérative ou d'un organisme sans but lucratif. Le logement communautaire contribue notamment à l'insertion sociale et professionnelle et à des formes particulières de liens sociaux entre les personnes ; il aide à produire et à entretenir des milieux de vie conviviaux, il s'inscrit dans une dynamique de revitalisation des quartiers, etc.

Logement social : Logement qui appartient à la collectivité, qui reçoit une subvention directe de l'État et qui est à but non lucratif. Les logements sont de qualité et souvent adaptés à des besoins spécifiques, ce qui permet d'accroître la qualité de vie des occupants, d'autant plus que les loyers y sont fixés en fonction de leur revenu. Ce type de logement favorise ainsi le développement social et économique des collectivités.

Office municipal d'habitation (OMH) : Un organisme constitué en vertu d'une charte municipale ou de la Loi sur l'habitation du Québec qui a pour mandat de gérer les habitations à loyer modique (HLM) de la municipalité et de sélectionner les locataires au regard de règles définies. Le terme office d'habitation (OH) est de plus en plus utilisé puisque les OMH peuvent maintenant agir au-delà des limites de la municipalité.

Organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation : Organisme à but non lucratif dont un des principaux objectifs inscrits à l'acte constitutif prévoit d'offrir en location des unités résidentielles, soit à des ménages à revenu faible ou modeste, soit à des personnes ayant des besoins particuliers de logement. Il est géré par un conseil d'administration généralement formé par des locataires et des intervenants du milieu (CLSC, groupes communautaires etc.).

Seuil de faible revenu (SFR) : Selon Statistique Canada, un ménage est considéré comme étant à faible revenu s'il consacre 20 % de plus aux principales nécessités (logement, alimentation et habillement) que la moyenne de la population ou, selon les sources, si son revenu représente 50 % du revenu médian de la population où il vit. Un couple, en 2015, est considéré à faible revenu si son revenu annuel brut est inférieur à 25 051 \$ pour la RMR (région métropolitaine de recensement) de Montréal (inclut Lanaudière) et inférieur à 24 430 \$ pour les régions rurales (le nombre d'habitants dans la région réduit ce chiffre). Une personne seule devra gagner moins de 17 714 \$ dans la RMR de Montréal et moins de 17 275 \$ dans les régions rurales.

Taux d'effort : Il correspond au pourcentage du revenu total qu'un ménage consacre au logement, incluant les frais de chauffage. Selon une norme gouvernementale, un ménage éprouve des difficultés s'il consacre plus de 30 % de ses revenus au loyer.

Taux d'inoccupation : Il correspond à la proportion de logements disponibles par rapport à l'ensemble du parc logement. Il est à noter qu'un marché locatif dit en équilibre doit atteindre 3 % d'inoccupation.

